

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



15/10/2024

Fluvialisation des chantiers du Canal Seine-Nord Europe

SIGNATURE D'UNE CHARTE ENTRE E2F ET LA SCSNE

Entreprises fluviales de France (E2F) et la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) ont signé ce mardi 15 octobre 2024 une charte pour créer ensemble les conditions de fluvialisation du chantier du Canal, et de favoriser la réussite du Canal Seine-Nord Europe par l'adhésion des entreprises du secteur fluvial et leur accompagnement dans la préparation de l'ouverture de la nouvelle liaison.

La fluvialisation des chantiers, un enjeu de développement durable

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe vont générer d'importants besoins de transport liés à l'approvisionnement des matériaux d'apport extérieurs (environ 10 millions de tonnes) et à la gestion des mouvements des déblais. **La SCSNE a fait de la fluvialisation du chantier un des leviers de sa politique achat dans le but de réduire l'emprunte environnementale des travaux.**

Cela passe tout d'abord par la **construction de 10 quais travaux sur le Canal du Nord** pour le transbordement des matériaux, représentant un investissement de l'ordre de 20 M€. Ces 10 quais s'ajoutent aux 2 quais travaux déjà réalisés en 2022 à Ribécourt-Dreslincourt et à Pimprez dans l'Oise.

Par ailleurs, la SCSNE **intègre dans les principaux marchés de travaux une clause logistique** se traduisant dans les consultations par un **critère de sélection des offres en lien avec le report modal** et, dans le contrat, par un objectif global de massification sur un périmètre ciblé et adapté à chaque marché.

E2F et la SCSNE s'engagent également à communiquer auprès de entreprises du secteur fluvial, et à les informer régulièrement sur l'actualité et les prochaines étapes du projet.

L'accompagnement de la profession, un gage de réussite

Pour les entreprises fluviales, la perspective d'ouverture du Canal Seine-Nord Europe – **maillon central du réseau Seine-Escaut** – constitue un événement historique d'une part par le **saut quantitatif des flux qu'il génèrera**. Grâce à la nouvelle compétitivité du mode fluvial et au désenclavement du bassin de la Seine, les prévisions tablent sur une **croissance de près 40% du trafic en France par rapport à aujourd'hui**, avec une **multiplication par 4 à 5 sur l'axe Nord-Sud**. Le Canal Seine-Nord Europe va ainsi participer à la **redistribution de flux de transport de matières premières et de marchandises** et à la **relocalisation d'une partie de la production et de la logistique européenne** entre le bassin de la Seine et le Nord de la France et de l'Europe.

D'autre part, ce chantier exceptionnel sur plusieurs années doit être aussi l'occasion de mettre en lumière le secteur fluvial et de **renforcer l'image et l'attractivité de ses métiers, de ses entreprises et susciter l'intérêt d'investisseurs** pour réussir l'ouverture de la liaison Seine-Escaut.

L'accompagnement de la profession est un enjeu stratégique pour la réussite du Canal. E2F et la SCSNE s'engagent pleinement aux côtés des bateliers, pour leur apporter l'information et le conseil dont ils ont besoin, notamment sur :

- + les opportunités du chantier pour le transport fluvial et les mesures mises en œuvre par la SCSNE pour optimiser le recours à la voie d'eau, dans le but de mobiliser une offre fluviale adéquate,
- + les solutions de transport innovantes permettant d'améliorer la performance environnementale du transport fluvial

Pour plus d'informations :

- [Entreprises Fluviales de France \(E2F\)](#)
- [La politique achat de la SCSNE](#)
- [L'étude relative à l'utilisation du fluvial pour les chantiers du CSNE sur le secteur 1](#)
- [L'étude relative à l'utilisation du fluvial pour les chantiers du CSNE sur les secteurs 2 à 6](#)

A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe : Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1er avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr – LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/societe-du-canal-seine-nord-europe> - **Contact Presse** : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59

A propos de Entreprises fluviales de France (E2F) : Entreprises fluviales de France (E2F) est une organisation professionnelle représentative au niveau national, reconnue par le Ministère des transports, fédérant les transporteurs fluviaux français. La Fédération réunit toutes les familles professionnelles du transport fluvial : artisans bateliers, armateurs, opérateurs en compte propre, transporteurs de passagers, croisiéristes, péniche hôtels... E2F est également porteur associé du programme CEE ReMoVe visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO2 de la filière Transport et Logistique. <https://entreprises-fluviales.fr/> – LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/entreprises-fluviales-de-france> - **Contact Presse** : Jonathan Barbiaux – jonathan.barbiaux@entreprises-fluviales.fr – 07.86.03.24.77

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



www.canal-seine-nord-europe.fr